

**AUTORISATION DE PRISE DE VUE  
EN VERTU DE L'ARTICLE 9 DU CODE CIVIL**

Je soussigné(e) Madame/Monsieur

NOM ..... Prénom .....

Né(e) le .....

à .....

Nationalité .....

Demeurant .....

agissant en qualité de parent exerçant l'autorité parentale, **autorise expressément, à titre gracieux, le service communication de la Ville de Saint-Dizier, Hôtel de Ville, 52115 SAINT-DIZIER Cedex, à reproduire, diffuser, publier ou représenter partiellement ou intégralement les photos réalisées de mon enfant mineur**

dénommé .....

à l'occasion d'un reportage photographique réalisé par la Ville de Saint-Dizier pour ses besoins de communication par tout moyen et sur tous supports et formats connus et inconnus à ce jour.

**Aucune légende en surimpression de l'image de mon enfant ne devra porter atteinte à sa vie privée, de sorte que, notamment, ni le nom ni l'adresse de mon enfant mineur ne devront apparaître sur l'image.**

Cette autorisation est valable dans le monde entier pour une durée de 15 ans et reste valable en cas de changement de mon état civil actuel.

Mention manuscrite « lu et approuvé» .....

Fait à ....., le .....

Signature,